

RÉFORMES BLANQUER : OÙ EN EST-ON DES LUTTES DANS L'ÉDUCATION ?

Ce 18 mai, 10 000 collègues et parents ont manifesté pour dénoncer le projet d'école néo-libéral de Blanquer. Cette loi, adoptée le 21 mai au Sénat, n'annonce rien de bon si ce n'est une vision rétrograde de l'école.

EPSF et direction d'école : le Ministre recule mais restons vigilant-e-s !

Le Ministre a annoncé qu'il retirait de la loi les EPSF (Établissements Publics des Savoirs Fondamentaux) qui devaient regrouper, sous une même entité administrative, un collège et une ou plusieurs écoles du même bassin de vie. Le texte initial prévoyait que les directeur-trice-s d'école deviennent des adjoints du principal donc des supérieurs hiérarchiques.

Néanmoins, la création d'un statut de supérieur hiérarchique pour les directeur-trice-s d'école restent une proposition récurrente des gouvernements successifs qui rêvent de mettre au pas les Professeurs des Écoles en créant de nouveaux supérieurs hiérarchiques. Restons vigilant-e-s !

La mobilisation très forte dans le 1er degré a montré que les collègues sont attaché-e-s au fonctionnement horizontal du conseil des maîtres et des maîtresses.

La réorganisation et la mutualisation des moyens d'enseignement entre les écoles et les collèges restent un projet du gouvernement qu'il pourrait réintroduire par le biais des cités éducatives par exemple. SUD éducation 93 s'oppose à toutes les tentatives de mise sous tutelle des écoles auprès des collèges car derrière un pseudo-discours pédagogique c'est la mutualisation des moyens et des personnels qui se cachent et le renforcement d'une hiérarchie toujours plus éloignée du terrain !

Le retrait de l'article EPSF est bel et bien le fruit de la lutte qu'ont menée les collègues et des parents d'élèves réuni-e-s en Assemblées Générales, en manifestation et dans la grève.

La lutte ne s'arrête pas là : SUD éducation 93 revendique l'abandon de la loi "école de la confiance" dans son intégralité. Nous refusons aussi toutes les tentatives de mise au pas de la profession et toute remise en question de la liberté d'expression des personnels comme le prévoit l'article 1 de la loi sur « Blanquer ».

SUD éducation 93 revendique l'abrogation de toutes les "contre-réformes Blanquer"

→ la loi relative à l'Orientation et à la réussite des étudiants de mars 2018. Cette année encore, il y a des classes où une majorité des élèves n'ont reçu aucune réponse positive à l'ouverture de la plateforme (obtenant seulement des « en attente » ou des « non »). Rappelons qu'en 2017, avec le très décrié APB (Admission post-bac), 80 % des candidat.e.s avaient eu une réponse positive à l'ouverture des résultats ; 50 % avaient obtenu leur premier choix dès le premier jour. De plus, le



ministère de l'Enseignement supérieur n'a pas communiqué de « tableau de bord » des indicateurs de Parcoursup, permettant de savoir combien de candidat-e-s avaient reçu au moins une réponse positive à l'ouverture de la plateforme. Et pour cause ! Il jugeait qu'encore trop de « oui » avaient été envoyés... Le vendredi 17 mai, les candidat-e-s à 409 formations ont découvert que des « oui » qu'ils avaient reçus antérieurement s'étaient transformés en rangs sur des listes d'attente.

→ les réformes du lycée, du baccalauréat qui territorialisent l'enseignement et aggravent les inégalités et la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », confiant l'information sur l'orientation scolaire aux Régions, et imposant aux lycées professionnels d'accueillir dans les mêmes classes élèves et apprenti-es.

→ la réforme de la voie professionnelle, diminuant les horaires des enseignements généraux.

Les réformes qui poursuivent la destruction du service public d'éducation s'empilent et accompagnent les suppressions de poste de personnels titulaires

La baisse du nombre de postes aux concours est un révélateur de la politique du ministère : dégrader le service public d'éducation, faire des économies budgétaires, et favoriser le privé. On observe **une baisse de 2216 postes ouverts au concours du 1er degré depuis 2017**. Dans **le 2nd degré le nombre de postes baissent de 6% pendant que le nombre de postes dans le privé augmente de 13%**. Avec la deuxième heure supplémentaire imposée aux personnels, c'est **2000 postes qui sont convertis en heures sup'**.

Blanquer nous prépare-t-il la disparition totale de l'éducation prioritaire?

Les réformes successives permettent à Blanquer d'organiser l'austérité budgétaire dans l'éducation. La réforme du collège a été financée sur le dos des collèges d'éducation prioritaire qui ont perdu toutes les heures qui leur étaient attribuées à ce titre. La réforme des lycées n'a mis en oeuvre aucun moyen pour répondre aux difficultés spécifiques des lycées des zones d'éducation prioritaire, au contraire !

Les annonces concernant la refonte de l'éducation prioritaire sont inquiétantes car le système de labellisation au profit de dotation au cas par cas selon les projets portés par les équipes et les réalités de chaque établissement. Cette opacité dans l'attribution des moyens encourage la mise en concurrence des établissements et cache une baisse de moyens certaines pour nos écoles et collèges.

SUD Éducation 93 considère qu'il faut tout mettre en œuvre pour empêcher le gouvernement de poursuivre sa politique de destruction de l'Éducation nationale.

Nos revendications

- le retrait du projet de loi Blanquer
- le retrait du projet de loi transformation de la fonction publique
- l'abrogation des contre-réformes des lycées, du baccalauréat, de Parcoursup
- l'abandon du projet de réforme des retraites
- une augmentation des salaires pour aller vers l'égalité salariale
- la titularisation de toutes et tous sans conditions de diplôme ou de nationalité
- une baisse du nombre d'élèves par classe : 20 élèves maximum par classe, 16 en éducation prioritaire, 12 en SEGPA
- la création de postes en nombres suffisants pour que chaque élève dispose de la même possibilité de suivre les enseignements de son choix.
- la mise en place de pratiques pédagogiques coopératives et émancipatrices
- une école égalitaire et émancipatrice

Contactez SUD éducation 93

9/11 rue Génin, 93200 Saint-Denis (métro Porte de Paris)

01.55.84.41.26 ou 06.88.66.47.23

contact@sudeducation93.org

www.sudeducation93.org

Union
syndicale
Solidaires

éducation
Sud **93**